

Centres de peuplement du Limousin de l'époque carolingienne à l'époque féodale, IXe XIe siècle, d'après l'historien Maximin Deloche

A l'époque carolingienne le territoire de l'ancienne cité des Lémovices apparaît, d'après les chartes et cartulaires, divisé en zones secondaires, les pays (pagi), subdivisions assez informelles, dont les limites ne sont pas fixées sur le terrain : la mention des "chefs-lieux" des pagi figure dans les actes pour localiser des habitats d'importance moindre.

L'^{érudit} ~~historien~~ Maximin Deloche s'est efforcé, principalement dans deux ouvrages (1), de répertorier ces centres, et leur ressort d'influence qu'il désigne sous le nom de pagi. Il a également noté les mentions des vicairies, districts où s'exerce dès les premières années du IXe siècle et jusqu'à la première moitié du XIe siècle, la juridiction du "vicaire", lieutenant ou suppléant du comte. En outre, le dépouillement des sources lui a permis d'énumérer les centaines, subdivisions des vicairies dans lesquelles s'exerce la juridiction du centenier, officier inférieur du comte. Il va de soi que ces trois sortes de lieux cités ne sont pas les seuls que Deloche ait jugé dignes d'être relevés dans les textes. Dans la nomenclature correspondant au dernier état de la carte qu'il a réalisée en 1899, il fait figurer les centres de population datant de la domination romaine et de l'époque visigothique et mérovingienne, dont les noms peuvent figurer sur les monnaies ou dans des documents écrits ; les lieux, églises ou domaines, en possession d'établissements ecclésiastiques ; les berceaux des puissantes familles féodales et enfin, les noms des plus humbles lieux-dits représentés dans les sources écrites. Une table alphabétique de ces noms figure en annexe.

Certaines critiques ont à plusieurs reprises été adressées à Deloche tant au sujet des localisations et identifications de ces toponymes anciens, qu'à propos de l'existence même de ces subdivisions considérées par l'historien comme des territoires formellement définis, hypothèse qui paraît fort improbable, compte-tenu de la longue période couverte par cette étude et de l'implantation désordonnée des seigneuries féodales.

Il n'en reste pas moins que l'oeuvre de Deloche est un monument de l'érudition locale appliquée à la géographie historique de siècles d'obscurité. Les travaux de cet historien sont par ailleurs difficilement consultables et donc leur utilisation aussi bien que leur critique peu aisées. Aussi avec ces réserves avons-nous tenu à faire figurer ces listes et la carte qui s'y rapporte dans un ouvrage de référence sur la cartographie du Limousin.

(1) M. Deloche, Etudes sur la géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au Moyen Age, dans Mémoires présentés à l'Académie des inscriptions par divers savants, t. IV 2e série.

completar datos
↓

1e et 2e partie, Paris, 1857, in 4° ; et du même, Pagi et vicairies du
Limousin aux IXe, Xe et XIe siècle, dans Mémoires présentés à l'Academie
des inscriptions..., t. XXXVI, 2e partie, Paris, 1899, in 4°.